

AVOLAR

Association des Volontaires pour l'Autopromotion Rurale

Route Chinoise n°7, en face de l'Eglise CBFC

B.P. 267 Mbanza-Ngungu

(Province du Kongo Central)

République Démocratique du Congo

Tél. 00243-81-651-85-18 / 00243-89-503-64-35

E-mail : avolar.asbl@yahoo.fr Page facebook : [avolar.asbl](https://www.facebook.com/avolar.asbl)

Web : www.avolar-asbl.populus.ch



RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Mbanza-Ngungu, Janvier 2019

SOMMAIRE

0. INTRODUCTION GENERALE

I. PRESENTATION SUCCINCTE DE L'AVOLAR

II. VIE ASSOCIATION ET COORDINATION D'AVOLAR

- 2.1. Vie de l'Assemblée Générale
- 2.2. Vie du Conseil d'Administration
- 2.3. Gestion du personnel
- 2.4. Gestion des immobilisées
- 2.5. Formation du personnel

III. ACTIVITES ET REALISATIONS DE L'AVOLAR AU COURS DE L'ANNEE 2018

- 3.1. APPUI AU PROGRAMME DE PARRAINAGE (SOUTIEN A DISTANCE) DES ORPHELINS ET AUTRES ENFANTS LES PLUS VULNERABLES (O.E.V.)
- 3.2. APPUI POUR LA PROMOTION AGRICOLE ET ELEVAGE
- 3.3. APPUI POUR LA PROMOTION SANITAIRE ET NUTRITIONNEL
- 3.4. APPUI POUR LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL
- 3.5. APPUI POUR LA PROMOTION DES TECHNOLOGIES APPROPRIÉES
- 3.6. APPUI POUR LA PROMOTION DE L'EAU, L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT
- 3.7. APPUI POUR LA PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT, L'ECOSYSTEME ET LA BIODIVERSITE
- 3.8. APPUI POUR LA PROMOTION CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION - CDI
- 3.9. CONCERTATION ET RESEAUX
- 3.10. VISITE DES PARTENAIRES A L'AVOLAR EN R.D. CONGO

IV. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE DU PROGRAMME

- 4.1. Moyens humains
- 4.2. Moyens matériels
- 4.3. Moyens financiers

V. CONCLUSION FINALE

O. INTRODUCTION

Ici il y a lieu de vous dire que nous sommes encore là, bel et bien présents sur la scène provinciale, nationale et locale, malgré la tourmente de l'énorme crise financière que nous traversons jusqu'à ce jour pour une prise de position de plusieurs partenaires voulant s'engager en République Démocratique du Congo mais qui se réservent encore suite au climat sociopolitique de ces deux dernières années du pays.

Remués comme dans une tempête nous avons « **tenu la barre** » pour que nos idéaux, nos valeurs résistent au travers de nos projets grâce à la détermination du Fondateur - Secrétaire Général et aussi grâce à toute l'équipe de permanents et des bénévoles qui se sont mobilisés pour que vivent nos activités de terrain.

Ce travail que nous avons commencé dans des conditions que nous connaissons très bien, nous n'en connaissons certainement pas l'issue et l'avenir. Ainsi, soudons-nous et continuons à travailler durement ensemble. N'oublions surtout pas que le développement est une lutte que nous avons tenu de vaincre à tout prix puisque nous luttons pour une cause commune qui est d'aider les personnes défavorisées et vulnérables. Car le développement, dans le contexte actuel, est une école.

Au terme du plan d'action intermédiaire 2018, il est impérieux pour notre organisation de produire un rapport devant présenté les activités réalisées et décrire de la manière dont elles l'ont été. C'est en fait le « **thermomètre** » d'une organisation.

Nous saluons aussi nos partenaires qui continuent à croire en ce que nous faisons et sur lesquels nous avons pu compter malgré un contexte financier particulièrement très difficile pour l'**AVOLAR**.

Aussi, il nous paraît primordial d'inscrire nos actions dans la durée, nous avons donc rassemblé nos forces pour que nos activités réalisées puissent perdurer pour longtemps que possibles en donnant régulièrement de bons résultats endogènes.

Pour conclure, je reprendrai cette citation du **proverbe Kongo** qui dit ceci que : « **Kani kuyididi kia kaka kuna kia** » cela veut dire en français (**Nul ne peut atteindre l'aube sans passer par le chemin de la nuit**).

Elvis MBIYA TEKADIOMONA
Secrétaire Général

Devise : ...Commence !!!

Et l'impossible deviendra possible car les petites choses deviennent les grandes choses.

I-PRESENTATION SUCCINCTE DE L'ASBL

I-1. Repères historiques et présentation administrative de l'ASBL

Dans sa genèse, l'**AVOLAR** tire ses origines d'un groupe biblique dénommé : Groupe Biblique Missionnaire « **G.B.M.** » en sigle, en **1989**. Celui-ci repose ses activités sur l'évangélisation, la traduction et la diffusion de la littérature chrétienne de cassettes audio et visuelles, et des cours bibliques par correspondance.

Et pourtant, ceux-là à qui on avait affaire dans les milieux ruraux, jouissaient des conditions de vie assez déplorables, à telle enseigne que l'évangélisation aurait été supplémentaire.

Ainsi, au cours d'une réunion du comité évangélique en mai 1991, il était proposé de créer une ASBL autonome dont les activités sont indépendantes de celle dudit groupe.

Désirant participer activement au développement socioculturel Kongo et économique de notre milieu qui est rural et défavorisé, considérant le rôle que nous pouvons jouer pour promouvoir le **BIEN-ETRE** de nos populations par service volontaire.

Conscient de notre responsabilité dans la reconstruction de notre société que nous voulons baser sur l'initiative équitable, la participation et la solidarité, nous avons à l'initiative de Monsieur **Elvis MBIYA TEKADIOMONA**, décidé une année plus tard, soit **le 30 Mai 1992**, de la création de notre association dénommée : **Association des Volontaires pour l'Autopromotion Rurale, AVOLAR** en sigle, une **ONGD** Sans But Lucratif (**ASBL**).

I-2. Reconnaissances officielles de l'AVOLAR

L'AVOLAR est une Organisation Non Gouvernementale de Développement (ONGD) aux termes du **Décret-loi 004/2001 du 20 Juillet 2001** portant Dispositions Générales applicables aux Associations Sans But Lucratif et aux Etablissements d'Utilité Publique.

Ainsi, juridiquement parlant, l'AVOLAR est reconnue par les Instances Officielles de la République Démocratique du Congo par les documents ci-après :

-Arrêté Ministériel n° **163/CAB/MIN/J &DH/2014** du **29/04/2014** accordant la **Personnalité Juridique** délivré par le Ministère de la Justice et Droits Humains à Kinshasa/Gombe, et **Publié** au **Journal Officiel** de la République Démocratique du Congo, n°13, à la **55^{ème}** année, du **1^{er} Juillet 2014**.

-Arrêté Ministériel n° **067/CAB/MIN/AGRI/2006** du **09/10/2006** délivré par le Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage à Kinshasa/Gombe.

-Avis Favorable n° **1250/CAB.MIN/S/1269/MC/2006** du **27/10/2006** délivré par le Ministère de la Santé à Kinshasa /Gombe ;

-Arrêté d'Agrément n° **10/0633/SG/DR/2006** du **27/03/2006** délivré par le Ministère du Développement Rural à Kinshasa/Gombe ;

-Arrêté de Reconnaissance n° **3072/008/CAT/BZ/93** du **15/02/1993** délivré par le Commissariat Sous-Régional des Cataractes à Mbanza-Ngungu ;

-Certificat d'Enregistrement n° 197/PL/DCRE/2014 du 14/07/2014 délivré par le Ministère du Plan et Suivi de la Mise en œuvre de la Révolution de la Modernité à Kinshasa/Gombe ;

-Certificat d'Enregistrement n° MS.1255/DSSP/30/782 du 08/05/2006 délivré par le Ministère de la Santé à Kinshasa/Gombe ;

-Certificat d'Enregistrement n° 54/098/DAGP/SG/AGRI/06 du 04/08/2006 délivré par le Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage à Kinshasa/Gombe ;

-Autorisation de Fonctionnement n° 056/2006 du 10/08/2006 délivrée par l'Administration Territoriale à Mbanza-Ngungu ;

-Attestation d'Enregistrement n° 4519/ 021/ IPME/ CAT/ BC/ 2007 du 23/10/2007 délivrée par le Bureau de District de l'IPME des Cataractes à Mbanza-Ngungu ;

-Autorisation Provisoire de Fonctionnement n°03/DVAS/AS/009/2010 du 02/04/2010 délivrée par la Division Provinciale des Affaires Sociales à Matadi ;

-Acte Tenant Lieu d'Existence d'une Association Sans But Lucratif (ASBL) n° BURAS/CAT/0153/2010 du 21/08/2010 délivré par le Bureau des Affaires Sociales District des Cataractes à Mbanza-Ngungu.

Les Statuts ont été Notariés à l'Office Notarial du Ministère de la Justice et Garde de Sceaux à Kinshasa-Gombe, et enregistré sous n° 0285/95, volume VII, pour la première fois en date du 24/11/1997 et pour la deuxième fois au Parquet de Grande Instance des Cataractes à Mbanza-Ngungu sous n° 0154/05, Volume VII, en date du 23/12/2005.

I-3. But institutionnel de l'AVOLAR

L'AVOLAR se veut appuyer et accompagner l'autopromotion des communautés de base en milieu rural et infra - urbain pour stimuler le développement endogène.

I-4. Objectifs spécifiques de l'AVOLAR

Dans le souci d'atteindre le but institutionnel, l'AVOLAR vise les objectifs spécifiques ci-après :

- Participer à l'effort de réflexion par des études et propositions des solutions positives d'aider et faciliter le développement endogène ;
- Aider les organisations paysannes à concevoir et à exécuter des projets générateurs de revenus ;
- Lutter pour la protection et la sauvegarde de l'environnement ;
- Promouvoir les activités socio-économiques en faveur de la femme ;
- Promouvoir la diffusion et la vulgarisation de technologies appropriées ;
- Assister les personnes déplacées de guerre et les victimes de la catastrophe naturelle ;
- Promouvoir la micro-entreprise ;
- Faciliter l'accès à la formation et à l'information ;
- Promouvoir et encourager la production artisanale ;
- Appuyer l'apprentissage professionnel des jeunes ;
- Promouvoir la micro-finance ;
- Promouvoir la dignité humaine pour un développement intégral, harmonieux et durable des enfants orphelins et vulnérables de toute catégorie.

I-5. Domaines d'intervention de l'AVOLAR

L'AVOLAR perçoit l'action de développement dans une optique endogène pour le moment elle a retenu les domaines ci-après :

- a) La Promotion de l'Agriculture et l'Elevage.
- b) La Promotion de l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement.
- c) La Promotion de la Santé et la Nutrition.
- d) La Promotion de l'Environnement, l'Ecosystème et la Biodiversité.
- e) La Promotion Développement Economique.
- f) La Promotion de l'Apprentissage Professionnel des Jeunes.
- g) La Promotion des Technologies Appropriées.
- h) La Promotion de Parrainage / Soutien à Distance.
- i) La Promotion de l'Assistance Humanitaire et l'Aide d'urgence.
- j) La Promotion et la Défense des Droits de l'Homme.
- k) La Promotion et la Protection des Peuples Autochtones.

I-6. Organisation institutionnelle de l'AVOLAR

Un schéma de fonctionnement simple de l'association est assuré par les organes suivants :

-L'**Assemblée Générale (AG)** est constituée par l'ensemble des acteurs sociaux bénéficiaires des actions de l'Association. Ce sont des producteurs individuels ou des organisations paysannes ;

-Le **Conseil d'Administration (CA)** Constitué des représentants délégués par leur communauté villageoise et des personnalités engagés dans les questions de développement. Ils définissent les plans d'actions, participent au suivi et à l'évaluation des programmes réalisés. C'est l'organe d'orientation et de décision avant et après l'action ;

-Le **Secrétariat Général (SG)** l'organe chargé de l'exécution des orientations et des décisions prises par le Conseil d'Administration. Il est organisé d'un département et de quelques services spécialisés ;

-Les **Partenaires** sont tous les bénéficiaires des services de l'AVOLAR et tous les organismes qui participent soit au fonctionnement de l'AVOLAR, soit à son expression sur le terrain.

Veillez trouver ci-dessous les définitions de sigles des organes et services y afférent :

- ❖ **AG** : Assemblée Générale
- ❖ **CA** : Conseil d'Administration
- ❖ **SG** : Secrétariat Général
- ❖ **SAF** : Service Administratif et Financier
- ❖ **SeCo** : Service Comptabilité
- ❖ **STA** : Service des Technologies Appropriées
- ❖ **SAP** : Service d'Appui au Programme
- ❖ **SPE** : Service Parrainage des enfants
- ❖ **SEHA** : Service Eau, Hygiène et Assainissement
- ❖ **SAPP** : Service d'Apprentissage Professionnel
- ❖ **SDI** : Service de Documentations et d'Information.

I-7. Stratégies de l'AVOLAR

Elle consiste à :

- Consolider les associations ou groupements à caractères socio-économiques existants par un appui approprié à travers :
 - Des réunions d'informations, de sensibilisation et de motivation ;
 - L'organisation des rencontres d'échange d'idées et d'expériences entre paysans ;
 - Susciter la création de nouvelles associations ou unions et de nouveaux groupements par un travail intensif d'animation ;
 - Susciter la création des organes de coordination pour toutes les organisations paysannes existantes, en vue de défendre la marginalisation du monde rural.
- L'implication des bénéficiaires aux différentes phases des activités de développement (identification, étude et exécution) ;
- Les contacts permanents avec les bénéficiaires par des rencontres, des causeries - débats, de séances de sensibilisation et de formation ;
- Un suivi permanent pendant et après l'exécution des projets.

I-8. Philosophie de l'AVOLAR

Sa philosophie est symbolisée par un nœud ayant un aspect représentatif d'un papillon en plein vol ; c'est l'autopromotion dit-on, partir de soi-même. Cela veut dire que l'**AVOLAR** œuvre pour amener les communautés de base à identifier leurs besoins, à exécuter les projets et à évaluer les actions menées afin d'aboutir à un développement endogène.

I-9. Finalité de l'AVOLAR

L'**AVOLAR** a pour finalité d'améliorer les conditions de vie des communautés de base, leurs connaissances élémentaires et expériences indispensables pour la relance des activités promotionnelles dans divers domaines de leurs choix,... en se rendant compte de problèmes qui se posent dans leurs milieux respectifs et en se basant aussi sur les valeurs socioculturelles Kongo.

I-10. Rayon d'action (Bénéficiaires)

L'**AVOLAR** exerce ses activités dans la Province du **Kongo Central** avec les autres organismes d'appui dans le but d'un renforcement mutuel en tenant compte des aspects socioculturels, socio-économiques et socio-sanitaires pour nos actions communes à la base.

Pour ce faire, ses activités d'appui destinées aux organisations de base sont essentiellement concentrées pour la Province du **Kongo Central** et respectivement dans les deux territoires : Celui de **Mbanza-Ngungu (8.507 km², avec 805.000 habitants)** et de **Songololo (8.190 km², avec 505.000 habitants)**. En plus de l'appui aux organisations de base, l'**AVOLAR** s'adresse à un réseau d'organismes d'appui de base dans le but de partager ses compétences et expériences avec eux.

II. VIE ASSOCIATIVE ET COORDINATION DE L'AVOLAR

2.1. Vie de l'Assemblée Générale

Au cours de l'année 2018, l'association qui, d'habitude se réunit en Assemblée Générale au second semestre n'a pas pu tenir sa réunion. Cela suite à des problèmes d'ordre financiers causés par le retard de transfert des fonds des activités de la part d'un de nos partenaires. Ainsi l'association a dû prêter son budget pour ne pas pénaliser les activités de terrain.

2.2. Vie du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de 7 administrateurs.

Le conseil s'était réuni quatre fois dont une fois de manière extraordinaire.

La **première réunion** s'était penchée sur les mesures d'application des décisions de l'Assemblée Générale édition 2012 qui s'était tenue après les évaluations de 20 ans de travail sur le développement endogène dans la province du **Kongo Central**.

La **deuxième réunion** a permis l'examen des rapports de fin d'année (rapport d'activités et d'audit financier) et l'examen du plan d'action 2016-2018.

La **troisième réunion** a examiné le déroulement des activités semestrielles de l'institution et les résultats de la tournée Européenne du Secrétaire Général pour la participation au Salon du Gout des événements de Terra Madre et pour les divers contacts en Italie.

La **quatrième réunion** s'était tenue à la fin de l'année, réunion qui s'était passée sur la restitution de Secrétaire Général de son voyage d'Europe qui est caractérisé par la présentation de son rapport de mission. Cette réunion avait permis une implication efficace des membres du Conseil dans la gestion de l'institution. Au niveau de services techniques de l'exécutif, elle a maintenu une cohésion d'actions sur le terrain.

2.3. Gestion du personnel

Une politique de gestion du personnel a été finalisée et soumise à l'appréciation du Conseil d'Administration.

2.4. Gestion des immobilisées

Deux inventaires effectués ont permis d'évaluer les immobilisés de l'association. S'agissant ici de la gestion courante, quelques difficultés ont été ressenties quant à l'utilisation et à l'entretien du matériel roulant.

2.5. Formation du personnel

Monsieur **Roger MAMBUENE MBUNGA**, Secrétaire Administratif et Financier a suivi une formation sur le programme BANANA pour la comptabilité ce qui a permis une amélioration du rendement du Service Administratif et Financier avec ledit programme.

Monsieur **Alphonse TOVO TUYANGALELE**, Responsable du Centre de Documentation a suivi un stage de formation basé sur le CDS / ISIS qui est un système de stockage et de recherche de

l'information conçu pour la gestion informatisée de bases de données structurées et non numériques.

Acquis de la formation

- Acquisition des notions de base sur l'utilisation du micro-ordinateur au Centre de Documentation et d'Information (CDI).
- Obtention d'un programme facilitant la gestion informatisée d'un CDI.
- Informatisations générales sur le système COCOS.
- Acquisition de nouvelles connaissances en tant que Documentaliste d'un CDI.

III. ACTIVITES ET REALISATIONS DE L'AVOLAR AU COURS DE L'ANNEE 2018

3.1. APPUI POUR LA PROMOTION DU PARRAINAGE OU SOUTIEN A DISTANCE DES ENFANTS VULNERABLES (O.E.V.).

Dans le cadre de cette activité, nous avons soutenu au **total 167 enfants orphelins et autres vulnérables** qui ont été retenus et qui ont bénéficié des différents services comme l'indique le tableau ci-dessous. Au fait, le nombre de 167 enfants vulnérables, est un nombre sélectionné avec beaucoup de peine car les enfants vulnérables enregistrés dans nos fichiers actualisés à ce jour le dernier chiffre nous donne **645 enfants**.

L'objectif est de promouvoir la dignité humaine pour un développement intégral, harmonieux et durable des enfants vulnérables de **Mbanza-Ngungu** et ses environs, c'est la favorisation et l'intégration des enfants des orphelins et autres vulnérables dans la société en leur donnant la possibilité éducationnelle minimale de base, l'alphabétisation et l'apprentissage professionnel pour certaines catégories de personnes.

L'implication des enfants qui sont des bénéficiaires dans ce programme parrainage Soutien à Distance) se démontre de la manière suivante : offrir aux enfants vulnérables les possibilités éducatives, les capacités qu'ils auront demain en vue d'améliorer l'environnement social, économique, culturel et spirituel des communautés les plus démunies et aussi afin d'améliorer leur propre statut dans la société.

3.1.1. Différents services rendus aux bénéficiaires des OEV

N°	SERVICES RENDUS	NOMBRE DE BENEFICIAIRES
01	Scolarisation et fourniture	33 OEV ont bénéficié de l'assistance scolaire
02	Habillement par friperie	167 OEV ont bénéficié de l'assistance vestimentaire.
03	Soins de santé primaire	69 OEV ont bénéficié les soins de santé
04	Education à la vie	100% des OEV ont bénéficié l'éducation à la vie.
05	Education parentale	100% des OEV ont bénéficié l'éducation à la vie.
06	Promotion socioculturelle	100% des OEV ont bénéficié l'éducation à la vie.
07	Soutien psychologique	30 OEV ont bénéficié le soutien psychologique
08	Accompagnement alimentaire	167 OEV ont bénéficié le soutien alimentaire
09	Insertion professionnelle	35 OEV de coupe-couture ont bénéficié l'insertion professionnelle pour l'année 2018.



ECHANTILLONS DES OEV PRIS EN CHARGE DANS LE PROGRAMME PARRAINAGE



**LES ELEVES DES ECOLES
PRIMAIRES**

**LES AINEES FINALISTES DE LA SEPTIEME
PROMOTION 2018 LORS DE REMISE DES
BREVETS, LE 25.08.2018**

3.2. APPUI POUR LA PROMOTION AGRICOLE ET ELEVAGE

3.2.1. Territoire de Mbanza-Ngungu

3.2.1.1. Participation de l'atelier de formation organisée par la FAO

L'agriculture est le point saillant de la sécurité alimentaire, un des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), constitue un secteur très important. C'est dans ce cadre et conformément à notre politique de promouvoir l'agropastoral pour rendre disponible un repas en qualité et quantité suffisante à tous, l'AVOLAR, avec l'appui de la FAO et des autres partenaires avait organisé au mois de mars 2018, une rencontre qui avait réuni les acteurs agricoles et

éleveurs. Il s'agit particulièrement de la population paysanne (qui vive de l'agriculture et de l'élevage), des agri-multiplicateurs, des producteurs agricoles, des ayants droits fonciers, les services étatiques chargés de l'agriculture et du développement rural ainsi que les **ONGD** œuvrant dans le secteur agricole. Cette rencontre de 6 jours tenue à **Kisantu** avait regroupé 65 personnes. Le site de **Boko** a été retenu pour son statut de l'un de des greniers important du Territoire de **Mbanza-Ngungu** en matière de production de semences et géniteurs des bestiaux.

« **Quelles stratégies pour aboutir à une réelle sécurité alimentaire dans le Territoire de Mbanza-Ngungu** » est le thème qui fut débattu. L'objectif poursuivi par cette activité est d'étudier les possibilités d'assurer la permanence et la disponibilité des semences vivrières et maraichères ainsi que les géniteurs de petit bétail auprès des ménages agricoles de la contrée de **Boko** et la Ville de **Mbanza-Ngungu**.

Après débat et délibération, il a été décidé d'une part, l'implication d'une unité de production, de multiplication, de traitement et de distribution de semences dans la Cité de **Boko**. Car, l'opérationnalité de cette unité permettra de rendre les semences de qualité disponible auprès des agriculteurs, d'assurer l'encadrement technique en vue d'aboutir à l'augmentation de la production.

D'autre part, de mettre en place une ferme parentale qui aura objectif la production des géniteurs de petit bétail.

3.2.1.2. Identification des maraichers de la Ville de Mbanza-Ngungu et de ses environs.

La Ville de **Mbanza-Ngungu** et ses environs sont caractérisés par les activités maraichères. Ceci est l'impact du travail abattu par la Coopération française qui vers les années 1985 avait initié et accompagné la population dans ce domaine.

Actuellement, il y a plusieurs personnes et organisations locales qui évoluent dans ce secteur. Malheureusement, ils sont butés devant plusieurs problèmes, notamment le manque d'accompagnement technique, les difficultés en approvisionnement des intrants maraichers de qualité et aux pris abordables, le non aménagement des terrains, les inondations, etc.

L'objectif de cette activité consiste à identifier 25 organisations paysannes de la Ville de **Mbanza-Ngungu** et ses environs, œuvrant dans le secteur maraicher, en vue d'étudier les possibilités d'un partenariat durable dans les domaines d'appui-conseil et d'accompagnement pour renforcer leur production et augmenter leur revenu.

Au vu de leur production importante et aux difficultés évoquées ci-dessus, ensemble, nous avons tenu un atelier dont la finalité fut la recherche des voies et moyens pour appuyer et accompagner ces maraichers.

Pour cette première phase, l'identification s'est focalisée aux organisations paysannes œuvrant dans les sites de **Boko, Loma, Nzundu et Mbuka**. Ainsi, les résultats se présentent de la manière suivante :

Tableau n°1 : Liste de maraichers par sites

N°	SITES	ORGANISATION PAYSANNES	NOMBRE DE MARAICHERS			TOTAL
			Hommes	Femmes	Jeunes	
1	VALLEE DE BOKO	10	188	71	100	359
2	VALLEE DE LOMA	10	300	200	47	547
3	VALLEE DE NZUNDU	10	205	133	72	410
4	VALLEE DE MBUKA	10	154	97	64	315
5	VALLEE DE ZAMBA	10	179	143	58	380
	TOTAL SITES		1026	644	341	2011

3.2.2. Territoire de Songololo

3.2.2.1. Approvisionnement en intrants

Contrairement au Territoire de **Mbanza-Ngungu**, l'approvisionnement des milieux ruraux dans le Territoire de **Songololo** en semences se fait sous forme des crédits en nature qui sont remboursés soit en espèce, soit en nature mais indexée par rapport à une denrée locale ou à une monnaie forte. Mais cette pratique n'est pas la bienvenue dans le Territoire de **Mbanza-Ngungu**.

Au cours de l'année 2018, 48 Kg des différentes variétés de semences maraichères ont été distribuées dans 11 associations paysannes et 20 kg vendues auprès de particuliers uniquement et spécialement dans le Territoire de **Songololo**.

Au GAP (Groupement des Associations Paysannes de l'axe Nienge), 72 arrosoirs y ont été déposés, indexés en termes de 36 sacs de cossettes de manioc. Des arrosoirs ont été également déposés à **Nsona-Mpangu** (22) et à **Mbata-Bonde** (6) suivant la même référence. La pratique utilisée pour cette distribution d'intrant est beaucoup mieux accueillie en milieu rural. Seulement, il y a encore des difficultés quant au choix de la denrée de référence. Par contre, le bassin de cossette de manioc choisi pour l'année 2018 a sérieusement égorgé les paysans. Ce qui fait que le retour aux dollars américains ne s'est pas fait attendre, les prix ayant évolué plus haut par rapport au cours de change.

3.2.2.2. Promotion de l'élevage des Cobayes et de Cailles

Au cours de l'année 2018, il était décidé de faire la promotion des élevages de **Cobayes** et de **Cailles** deux espèces oubliées aux yeux des communautés de base à 98% dans plusieurs villages de la province du **Kongo Central** il n'y a que sur 1/10 personnes qui élèvent encore ces animaux.

Il y a 22 formations qui étaient données dans 18 associations paysannes du Territoire de **Songololo** et 24 associations paysannes du Territoire de **Mbanza-Ngungu**. Ces formations étaient suivies des appuis des géniteurs par groupe de familles. Le groupe des géniteurs pour démarrer un élevage est composé de 1 male et 4 femelles. Tous les avantages ont été formulés pour ce type d'élevage simple à pratiquer du point de vue nutritif à cause de sa viande de qualité

et aussi du point de vue socio-économique. Les débris ou les matières fécales des Cobayes constituent les importants fertilisants pour leurs jardins.

Au total **210 géniteurs** qui ont été distribués en termes de métayages dans **42 ménages** pour les deux Territoires **Mbanza-Ngungu** et **Songololo** par le canal des associations paysannes qui accompagnent lesdits ménages. Pour les Cailles, nous avons commencé seulement avec **10 ménages** dont **5 à Songololo** et **5 à Mbanza-Ngungu** pour cette première expérience. Les suivis et les appuis-conseils étaient au rendez-vous durant toute l'année 2018.

3.2.2.3. Atelier sur la problématique de l'apiculture dans la contrée de Sanzikwa

La contrée de **Sanzikwa** regorge de plusieurs apiculteurs formés vers années 1990 dans le cadre de la « **promotion du Programme de l'Agriculture et l'Apiculture** » en sigle « **P.A.A** ».

Dès lors, cette technique s'est transmise au fil de temps, du père au fils, de l'ainé au cadet. Bref, d'une génération à une autre. Néanmoins, ces apiculteurs éprouvent d'énormes difficultés sur les plans matériels et équipements de travail, insuffisance des connaissances, techniques traditionnelles et cela influe sur la productivité.

Pour remédier à cette situation, il a été organisé dans la contrée de **Sanzikwa** une rencontre qui a mis autour d'une table les anciens apiculteurs formés par l'Armée du Salut et les nouveaux. En outre, deux Ingénieurs Techniciens, experts dans ce domaine avaient dirigé la séance et 28 participants avaient pris part à ces assises.

L'objectif était de mener une analyse du secteur mellifère dans la contrée de **Sanzikwa** afin de dégager les causes qui empêchent son épanouissement dans le milieu, dans la perspective de diversifier les sources de revenu et d détourner la population aux activités qui nuisent à l'environnement (fabrication de braise, feux de brousse, abattage illégal d'arbre, agriculture par brûlis...).

Les causes du non épanouissement de l'apiculture dans cette contrée sont : l'utilisation des techniques et matériels rudimentaires, le manque des points de vente appropriés de la production.

A l'issue de cette rencontre, quelques recommandations et propositions ont été formulées :

- ✚ Assurer la mise à niveau des apiculteurs ;
- ✚ Encourager la formation des femmes en apiculture ;
- ✚ Faciliter l'acquisition des matériels apicoles aux formés ;
- ✚ Mettre en place les points de vente des produits mellifères.



LES APICULTRICES DE SANZIKWA



LES APICULTRICES DE SANZIKWA



LES APICULTRICES DE SANZIKWA

3.3. APPUI POUR LA PROMOTION SANITAIRE ET NUTRITIONNEL

Les activités réalisées dans ce domaine sont : l'organisation d'un atelier sur l'état de lieu des structures de santé existantes dans la contrée de **Mbanza-Ngungu** et la prise en charge des enfants malnutris.

3.3.1. Atelier sur l'état de lieu des structures de santé existantes dans le Secteur de Mbuka, Zone de Santé Rurale de Kwilu-Ngongo.

En réalité, dans le secteur de **Mbuka**, le problème d'accès aux soins de santé primaire se pose avec acuité. La population qui, au regard de ses moyens modiques, fréquentait les structures sanitaires pour les soins médicaux, ceci grâce à la présence d'un certain nombre de Centres de Santé organisés par les privés, qui suppléait à la défaillance qu'éprouvait le pouvoir public dans ce domaine. C'est vers les années 2005 que ce secteur commença à sombrer, et l'on assiste à présent à la fermeture d'au moins 80% des structures sanitaires. Et les conséquences sont légions. C'est pourquoi, l'**AVOLAR** qui œuvre dans la contrée s'était intéressée à cette question.

A cet effet, un atelier de réflexion qui avait réuni les promoteurs desdits Centres de Santé, la Zone de Santé Rurale et les représentants des bénéficiaires était organisé.

L'objectif poursuivi est de mener une étude sur la précarité de la situation sanitaire dans la contrée de **Mbuka** en vue d'identifier les causes de la fermeture de la quasi-totalité des structures de santé.

Cet atelier de 3 jours tenu à **Mbuka** avait regroupé 50 personnes. Il a été constaté que sur les 18 Centres de Santé privés disséminés dans la contrée, seuls 5 étaient encore opérationnels, mais avec beaucoup de difficultés, et les 15 autres avaient complètement fermé.

Les causes sont principalement les difficultés d'approvisionnement en médicaments de qualité et à meilleur prix, l'absence de la part des agents de santé qualifiés de prestre en milieux ruraux, le non paiement des factures pour les soins administrés à crédit aux malades dépourvu des moyens financiers lors du traitement, les insuffisances dans la gestion administrative et financière des promoteurs.



ATELIER DE FORMATION A MBUKA

En conclusion :

Au vue de ces causes et sur base des critères d'accessibilité aux Centres de Santé encore opérationnels, de l'importance du rayon à couvrir et de l'éloignement desdits Centres par rapport à la résidence du malade, l'assemblée avait jugé utile que dix (10) Centres de Santé soient réhabilités en vue d'assurer la sécurité sanitaire de la population de la contrée de **Mbuka**.

Pour plus de sécurité et de garantie, la population de **Mbuka** recommande à ce que l'**AVOLAR** organise elle-même le secteur de santé dans cette partie de la région par la réhabilitation et la gestion quotidienne de ces dix (10) formations médicales. Aussi, appuyer et accompagner les cinq de Centres de Santé encore opérationnels en vue de les redynamiser.

Toutefois, la population qui est d'office membre de l'assemblée de ces Centres de Santé, organisé au sein du Comité de Santé (**COSA**) prendront par active à la gestion de ces entités.

Tableau n°2 : Villages qui abriteront les dix (10) Centres de Santé

N°	Noms des villages	Nombre des villages à desservir	Moyenne de personne à prendre en charge
01	KINIMI	15	1500
02	NSAMBA NGONGO	9	900
03	KIMBENZA	7	700
04	KINDONDA	5	500
05	VUNDA KIAZI	6	600
06	MVAKALA	9	900
07	YANGA	8	800
08	KIMPEMBA	4	400
09	LOMBO	7	700
10	DIMOSI	6	600
	TOTAL	76	7600

3.3.2. Prise en charge des enfants malnutris

La contrée de **Mbuka** regorge quelques cas de malnutrition. Ainsi, l'objectif est d'animer 18 sessions de formation au bénéfice de 500 femmes et filles-mères du Secteur **Mbuka** sur la technique culinaire, le diététique et enfin réhabilité les 75 cas de malnutrition identifiés.

Les 15 séances de sensibilisation et de conscientisation réalisée dans cette partie du Territoire de **Mbanza-Ngungu** ont permis d'atténuer leur nombre effrayant. Néanmoins, quelques 45 cas isolés et supplémentaires avaient été encore identifiés. Ces enfants dont l'âge varie entre 2 à 8 ans été soumis à un traitement médico-alimentaire en vue de leur réhabilitation.

En outre, les séances de formation sur la technique culinaire et la diététique avaient été organisées au bénéfice de plus 418 femmes et filles-mères de la contrée. Ceci afin de mettre à la disposition des enfants les repas équilibrés, l'un des moyens simple mais plus efficace pour réduire sensiblement le taux de la malnutrition infantile dans cette région.

3.4. APPUI POUR LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL

3.4.1. L'éducation et l'apprentissage professionnel des femmes et filles-mères chef de Ménages.

L'éducation est la base de tout épanouissement socioprofessionnel de l'homme. Néanmoins, dans plusieurs milieux infra-urbains, particulièrement dans les Villes de **Kimpese, Songololo, Lukala et Kisantu** où il y a une prolifération des femmes et des filles-mères, chefs de ménages (veuves, divorcées, ...) ne connaissant aucun métier, et pourtant elles ont la charge sociale de leurs enfants.

Plusieurs contacts ont été pris avec ces dernières qui ont abouti à l'identification de 80 personnes devant bénéficier d'une formation professionnelle dans trois domaines précis dans les Villes citées ci-haut. Il s'agit donc de **la coupe-couture, l'informatique et l'esthétique**.

L'objectif était d'identifier 80 femmes et filles-mères, chefs de ménages sans emploi, habitant les Villes de **Kimpese, Songololo, Lukala et Kisantu** afin qu'elles bénéficient d'un apprentissage professionnel pour assurer et garantir leur auto-prise en charge et une indépendance économique.

En ce qui concerne leur apprentissage, il existe déjà des centres qui assurent une formation de qualité et les formées y seront régulièrement. Les frais de formation seront supportés par **l'AVOLAR** à concurrence de 80%. Le reste constituera en fait la contribution locale du bénéficiaire soit 20%.

3.4.2. Centre d'Apprentissage Professionnel en coupe-couture de l'AVOLAR.

En ce qui concerne tout spécialement la Ville de **Mbanza-Ngungu**, pour remédier à ce fléau, **l'AVOLAR** avait mis en place un Centre de Formation Professionnelle dont la durée de formation est de deux ans. Depuis la création dudit Centre en février 2009, aujourd'hui nous venons de totaliser la septième promotion avec plus d'une centaine de femmes et filles-mères déjà formées en métier de coupe et couture dont les unes ont créé leurs propres micro-entreprises et sont devenues de patronnes et tandis que d'autre se sont fait embaucher dans certains ateliers de coupe-couture dans diverses Villes du pays. Nous sommes assez fiers de ce rendement visible, palpable et vérifiable.

Pour l'année 2017-2018, la septième promotion était composée 35 finalistes dont toutes avaient réussi avec plaisir. Notre Centre fait partie d'un Centre de référence en matière de formation professionnelle en coupe-couture à **Mbanza-Ngungu**, en particulier et dans la province du **Kongo Central**, en général.



LES FINALISTES DE LA SEPTIEME PROMOTION DEVANT LA SALLE DE JURY ORGANISE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES EN VUE D'OBTENTION DE BREVET DE CAPACITE PROFESSIONNELLE



REMISE DES BREVETS DE CAPACITE PROFESSIONNELLE A LA SEPTIEME PROMOTION LE 25 AOUT 2018 LE CHEF DE DIVISION UNIQUE DES CATARACTES ET LE CHEF DE DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES DES CATARACTES A MBANZA-NGUNGU

3.5. APPUI POUR LA PROMOTION DES TECHNOLOGIES APPROPRIÉES

3.5.1. Accompagnement à la micro-entreprise féminine

L'entrepreneuriat féminin connaît beaucoup de problèmes de fonctionnement et de gestion. Cela est pire encore dans les milieux ruraux. Les femmes productrices de la chikwangu dans la contrée de **Mbuka** ne sont pas épargnées de cette situation. Le fonds de roulement, les équipements et matériels font défaut, ceci au détriment de la qualité du produit et de l'épanouissement de la micro-entreprise. Ainsi, sur base d'un critère, **AVOLAR** avait sélectionné 300 femmes vivant du métier de la transformation du manioc en chikwangu, dont 100 dans la contrée de **Mbuka** et 200 autres dans la Ville de **Mbanza-Ngungu** et ses environs en vue d'un appui-accompagnement.

L'objectif est d'identifier et accompagner 300 femmes productrices de chikwangu dans la Ville de **Mbanza-Ngungu** et la contrée de **Mbuka** en vue de promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

Dans le souci de promouvoir ces micro-entreprises, de l'autonomisation et de l'insertion socio-économique de cette catégorie de femme, un plan d'acquisition et de distribution des intrants nécessaires a été établi pour la cause. Ceci fera l'objet d'un projet important qui sera soumis auprès des bailleurs potentiels en vue de soutenir cette activité qui est une source de revenu pour la femme.

3.5.2. Production, conditionnement et conservation du Thé Bulukutu (*Lippia Multiflora*)

Cette année 2018, une production de l'ordre de 800'000 paquets de 50g était produite et la distribution était bien faite dans tous points de vente. Une bonne partie aussi était distribuée auprès des grandes personnalités qui hésitaient de notre savoir-faire technologiquement. Cette initiative est louable pour la revalorisation de cette plante bien connue aux **peuples Kongo** et qui est vendue souvent à l'état d'insalubrité sans précédent ce qui fait que les grandes personnalités n'arrivent à l'acheter au marché à l'état brut à cause de la condition hygiénique négligée par les vendeurs.

3.6. APPUI POUR LA PROMOTION DE L'EAU, L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT

3.6.1. Construction de 6 points d'eau dans 6 écoles primaires du quartier Loma

Suite à l'accord de partenariat qui nous unit et nous régit sur les procédures à suivre dans l'appui que **WORLD VISION RDC** et ses partenaires donnent aux communautés bénéficiaires en vue de la réalisation des infrastructures communautaires de base dans leurs rayons respectifs, nous sommes arrivés aux termes de premiers résultats probants de nos travaux.

La réalisation des travaux dont un protocole d'accord de partenariat était avec **WORLD VISION RDC** qui a pour but de circonscrire et de définir les termes de partenariat entre la **WORLD VISION RDC** et l'**AVOLAR** pour garantir les contributions et les responsabilités de chaque partie dans la réalisation des travaux de construction de 6 points d'eau à 3 robinets dans les écoles primaires (E.P.) ci-après : E.P.1 KOLA, E.P. DIWANTESA, C.S. NDUAKULU, E.P. MANGITUKA, E.P.1 LOMA et E.P. NKOLO-LOMA dans le Quartier Loma, à **Mbanza-Ngungu**.

Par contre, suite au retard de transfert des fonds par le partenaire **WORLD VISION RDC**, nous n'avons pu réaliser que 4 ouvrages et il nous reste d'achever les deux autres restant pour totaliser le chiffre 6 pour l'ensemble de 6 écoles primaires bénéficiaires des actions du projet.

Néanmoins, les travaux se sont déroulés et dans une ambiance sereine, malgré à pas de tortue, entre l'entrepreneur **CETCI** et les communautés de base. Le suivi a été assuré régulièrement par un technicien en la matière de l'**AVOLAR** pour porter certaines contributions d'ordre technique.

Pendant la période sous revue, les principales activités réalisées dans les deux autres écoles parmi les 6 écoles ciblées dans le rayon du programme conformément au plan de travail élaboré dans notre planning d'activité ont consisté :

- A la construction des supports métalliques,
- Travaux d'implantation,
- Creusages des fouilles pour les socles,
- Semelles de propreté pour les socles en béton armé,
- Pose des supports métalliques,
- Coulage des socles,
- Maçonnerie en moellon,
- Installation plomberie,
- Antirouille,
- Crépissage,
- Pose réservoir de 5000L, et
- Raccordement avec la REGIDESO.



E.P. DIWANTESA



E.P. KOLA



E.P. LOMA



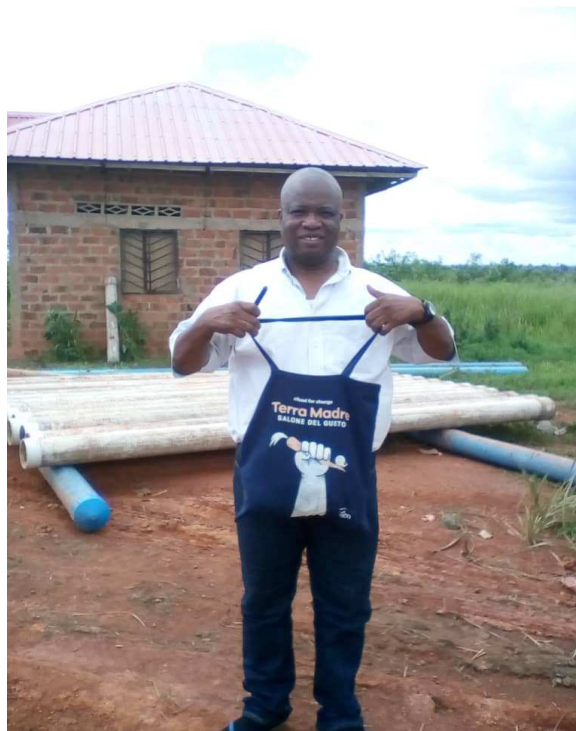
E.P. NKOLO-LOMA

3.6.2. Travaux de forage au Centre Zola Nsi - AVOLAR à Boko.

Du 01 au 08 Décembre 2018, l'ONG **APROVEMAC** de Matadi était venue suite premier travaux forage qui avait raté pour la première fois en Septembre 2017. **L'APROVEMAC** avait repris un nouveau forage au point zéro jusqu'à obtenir les bons résultats satisfaisants dont le débit est encourageant de même aussi pour les essais de pompage. Nous sommes très reconnaissants de telle sorte que l'**ISF Belgique** toujours à nos cotés pour nous accompagner dans la dynamique sous toutes ses formes malgré multiples déceptions rencontrées au fournisseur de Kinshasa.



REALISATION DES TRAVAUX DE FORAGE AU CENTRE ZALA NSI - AVOLAR A BOKO



ELVIS MBIYA TEKADIOMONA, SECRETAIRE GENERAL SUR LE SITE DE FORAGE AU CENTRE ZOLA NSI - AVOLAR A BOKO



MERCI ISF BELGIQUE ET MERCI EGALEMENT A L'APROVEMAC MATADI

3.7. APPUI POUR PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT, L'ECOSYSTEME ET LA BIODIVERSITE.

3.7.1. Reboisement communautaire

Le déboisement, le feu de brousse sont autant des activités qui sont pratiqués dans les territoires de **Mbanza-Ngungu** et de **Songololo**, au détriment de l'environnement et de l'écosystème. Ainsi, pour se mettre à l'abri des conséquences dues à la déforestation, il s'avère impérieux de promouvoir l'agroforesterie dans cette ces contrées. Ceci dans l'objectif de restaurer l'environnement et de lutter contre aux changements climatiques.

Pour ce faire, l'**AVOLAR** avait réalisé une grande pépinière au sein du **Centre Zola Nsi** à **Boko** de plus de **20.000 plants** avec différentes essences notamment : les acacias, les avocatiers, les safoutiers, moringa, jacquiers, les palmiers nœuds, réalisée en 2017. Nous avons poursuivi nos efforts localement en réalisant encore **12.000 plants en 2018**.

Il y a une superficie de **7 hectares reboisés** avec les arbres simples, et **5 hectares** reboiser en agroforesterie dans le groupement de **Lombo-Fwese**, dans le **Mont-Bangu**. Cette pratique a été bien accueillie par les communautés de base qui a des effets assez positifs dans l'accompagnement sur la lutte contre le changement climatique.

En tout, **4 villages** ont bénéficié de nos actions. Nous espérons qu'avec un appui extérieur par un bailleur potentiel pour un projet financé, nous pensons que nous pouvons aller au delà de nos attentes en termes de réalisation et de l'effectivité. Les **12.000 plants réalisés en 2018** étaient distribués dans **23 écoles** du District des Cataractes avec un **projet campagne de reboisement communautaire** appelé : « **Un enfant, un arbre ! Un élève, un arbre !** ».



MR Leny MORA MONTEROS DE L'IRHA SUISSE EN VISITE DE LA PEPINIERE AU SEIN DE NOTRE CENTRE ZOLA NSI A BOKO (2017).

3.7.2. Préservation de la biodiversité

Ici, l'**AVOLAR** fait toujours référence à la philosophie de la **Fondation Slow Food Internationale pour la Biodiversité** pour répertorier les espèces de **rares locales** et **indigènes en voie d'extinction** dans ce domaine. Nous tenons à revaloriser et à promouvoir sous toutes formes lesdites espèces. La guerre est loin d'être gagnée mais nous sommes déjà à l'œuvre. Notre souci est d'inciter la population à repartir sur les nouvelles bases relatives aux cultures et aux élevages de races locales et/ou indigènes pour la préservation de notre Biodiversité.

a) Espèces animales Cobayes, Cailles et Aulacodes

Le cas échéant, un total de **210 géniteurs de Cobayes** qui ont été distribués en termes de métayages dans **42 ménages** pour les deux Territoires **Mbanza-Ngungu** et **Songololo** par le canal des associations paysannes qui accompagnent lesdits ménages. Pour les **cailles**, nous avons commencé seulement avec **10 ménages** dont **5 à Songololo** et **5 à Mbanza-Ngungu** pour cette première expérience. Les suivis et les appuis-conseils étaient au rendez-vous durant toute l'année 2018 pour la préservation des ces espèces animales.

Nous allons relancer au cours de l'année prochaine notre ferme-école au nom de **CENTRE ZOLA NSI** qui veut dire en français (**AIMER VOTRE PAYS**) à **Boko** pour remettre l'élevage des Aulacodes dans la contrée de **Mbanza-Ngungu**. L'Aulacode est une bête sauvage en voie totalement de disparition dans toute la province du **Kongo Central** dont son élevage réussi sans problème. Une viande tendre et très appréciée de tout le monde peu importe le statut de quelqu'un. En cela, les types d'élevage donneront les revenus importants aux ménages du point de vue socio-économique.

a) Espèces végétales « Bulukutu » (Lippia Multiflora) et « Nkenkete » (Telosma africana Brown)

-« **Bulukutu** », une plante aromatisante dont les feuilles vendues en bottes sur les marchés sont très appréciées de ses consommateurs. On la retrouve en quantité appréciable à l'état sauvage dans certaines contrées des Territoires de **Mbanza-Ngungu** et **Songololo** et par conséquent sa commercialisation se fait à l'état brut d'une manière aussi sporadique. Pour une augmentation de capacité de sa production et commercialisation, une chaîne de sa transformation et d'écoulement à grande échelle sont menées au sein de l'**AVOLAR**.

Toutefois, si plus d'efforts sont consentis pour promouvoir la culture de cette plante sauvage et renforcer des achats réguliers et profitables auprès des paysans, sa commercialisation sera plus organisée et la plante aura une plus grande valeur marchande. Ce qui amènera des revenus monétaires supplémentaires dans les milieux où elle s'adapterait le mieux.

-« **Nkenkete** », à l'issue d'une enquête-participation sur la connaissance locale et l'utilisation de la plante « **Nkenkete** », il s'est avéré que les feuilles de cette plante sont largement consommées comme légumes dans le Territoire de **Songololo**. C'est ainsi que des travaux de détermination de sa valeur nutritive et organoleptique ont été effectués en laboratoire avant de

passer à des essais agronomiques liés à une domestication éventuelle de la plante qui, pour le moment, pousse spontanément dans les sous bois.

Résultats de l'analyse chimique du *Telosma africana* Brown (exprimés en g /100 g).

Calories	Humidité	Protéine brute	Matière grasse	Fibre brute	Glucides totaux
68,5	5,6		0,9	1,61	9,5
Cendres (g/100 g)	Ca mg /100 g	P mg /100 g	Mg mg /100 g	Fe %	
3,4	65,62	30,76	34,65	0,082	

3.8. CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION - CDI

3.8.1. Consultation documentaire

Le Centre de Documentation et d'Information **CDI** de l'**AVOLAR** a accueilli **321 lecteurs** entre **Janvier** et **Septembre 2018**. Pour permettre à ceux qui en ont les moyens de contribuer au fonctionnement du Centre de Documentation et d'Information, un système d'abonnement a été instauré. En 2018, 36 personnes y ont souscrit leur abonnement. Entre **Octobre** et **Décembre**, le centre n'a pas fonctionné et était fermé pour les raisons administratives.

Voici le tableau de statistique des lecteurs de l'année ci-après :

PERIODE	FREQUENTATION	C A T E G O R I E S			
		ETUDIANTS	ELEVES	TECH. DVLPT.	CHERCHEURS, COMMERCANTS, FONCTIONNAIRES
JANVIER	14	14	4	3	3
FEVRIER	18	63	3	9	4
MARS	32	29	8	10	2
AVRIL	10	44	1	5	1
MAI	44	40	2	2	0
JUIN	51	8	0	1	1
JUILLET	49	23	0	9	0
AOUT	79	15	0	0	3
SEPTEMBRE	24	13	0	1	0
OCTOBRE	0	0	0	0	0
NOVEMBRE	0	0	0	0	0
DECEMBRE	0	0	0	0	0
TOTAL ANNUEL	321	249	18	40	14

3.8.2. Service Questions - Réponses

Cette activité a pour objectif de répondre d'une façon orale ou écrite aux demandes d'informations qui parviennent au Centre de Documentation et d'Information. Il a répondu à plusieurs questions dont la plupart concernent les technologies appropriées. Cependant, une préoccupation sur les techniques d'élevage des **Aulacodes « Nsizi »**, les **Rats de Gambie « Nkumbi »** dont les réponses étaient satisfaisantes. Mais en ce qui concerne les techniques d'élevage de poissons « **Mboto** » et des **Crevettes « Nsala »** n'a pu trouver de réponses.



MR PAUL VAN DAMME, VICE-PRESIDENT DE L'ISF BELGIQUE, PARTENAIRE DE L'AVOLAR AU CENTRE DE DOCUMENTATION

3.8.3. Le book-shop

Le book-shop a fonctionné en 2018 avec la vente des différents ouvrages de **CTA**, **CETIM** et bien plusieurs d'autres éditions au cours de l'année 2018. Nous multiplierons des efforts afin que nous puissions mieux venir en appui auprès de nos partenaires à la base en termes de book-shop.



QUE VIVE LA FRANCOPHONIE !!!! QUE VIVE LA CULTURE !!!! QUE VIVE LA LECTURE !!!!



QUE VIVE LA RECHERCHE AU SEIN DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION DE L'AVOLAR OUVERT A TOUS LES PUBLICS DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 16H30 ET SAMEDI DE 8H30 A 12H30

3.9. CONCERTATION ET RESEAU

3.9.1. Participation au Réseau Slow Food International pour la Biodiversité

Du 20 au 24 Septembre 2018, sur l'invitation pour participer au **Terra Madre Salon du Gout 12^{ème} édition 2018** à Turin, en Italie. Cette rencontre biennale rassemble toujours un réseau de communautés de la nourriture, de petits producteurs et transformateurs, pêcheurs, de cuisiniers, d'universitaires et de jeunes délégués durant cinq jours de travail, dans le but de développer la production alimentaire de petite échelle, à caractère traditionnel et durable.

Par ailleurs, **plus de 5'000 membres du réseau originaires de 150 pays du monde**, actifs dans leur communautés de la nourriture ont participé à l'événement afin de représenter l'extraordinaire diversité de l'alimentation sur tous les continents, en accordant la même dignité à l'ensemble des petits producteurs, remarquables pour la qualité de leurs méthodes de production qui se traduisent par un bon profil organoleptique, une durabilité écologique et une justice sociale.

Par conséquent, l'initiative a pour but de soutenir aux représentants des communautés un lieu de réunion où ils pourront échanger sur leurs expériences positives et résoudre des problèmes communs. A travers ateliers de cuisine, conférences, réunions plénières, chaque communauté aura l'opportunité de se focaliser sur sa propre conception de progrès et de développement.

Au final, plusieurs échanges d'expériences ont été effectués à Turin lors de l'événement **Terra Madre** avec plusieurs associations surtout Africaines notamment celles de **Togo, Bénin, Madagascar, Sénégal, Guinée Conakry, Burkina Faso** et suivi des autres pays tels que **Haïti, USA, France et Italie** même.

Les échanges de vœux et de cartes de visite étaient aussi au rendez-vous et cela avaient suscité beaucoup d'intérêt de part et d'autre. Nous prions que tous ces contacts produiront les effets positifs dans l'avenir pour les partenariats fructueux envisagés les uns les autres.



Elvis MBIYA à gauche après la Sœur catholique en réunion avec la délégation Congolaise



ELVIS MBIYA EN CONFERENCE A TURIN, ITALIE SEPTEMBRE 2018



ELVIS MBIYA EN CONFERENCE A TURIN, ITALIE SEPTEMBRE 2018



ELVIS MBIYA EN CONFERENCE A TURIN, ITALIE SEPTEMBRE 2018

3.9.2. Contacts et échanges avec différents partenaires Italiens.

En ma qualité de **Secrétaire Général**, j'avais effectué du **18 Septembre au 01 Octobre 2018** une mission de participer tout d'abord au **Terra Madre Salon du Gout 12^{ème} édition 2018** à **Turin** et ensuite faire le suivi de dossiers et divers contacts en en **Italie**. Naturellement ma mission s'était limitée uniquement en **Italie** car je n'avais pas eu la possibilité d'obtenir un visa Schengen pouvant me donner la possibilité de circuler librement dans les pays de l'Union Européenne. C'est bien la raison qui m'avait interdit de sortir l'**Italie** pendant mon séjour.

En gros, cette mission m'a permis d'entreprendre les divers contacts avec des ONG Italiennes au sujet des dossiers de partenariat que nous avons introduit auprès d'elles dont certaines ONG n'avaient pas encore répondu systématiquement.

a) FdU : Fratelli dell'Uomo (Frères des Hommes)

En commençant depuis l'année 2012 avec plusieurs échanges entre **AVOLAR** et **FdU**, au départ les suites n'étaient pas toujours favorables. Après avoir relancé en 2018, nous avons enfin eu une suite favorable nous donnant la grande possibilité de pouvoir ouvrir une porte pour un partenariat entre nos deux organisations, c'est-à-dire **FdU** et **AVOLAR**. Sachant que le **Secrétaire Général** de l'**AVOLAR** devrait effectuer un voyage en **Italie**, un accord de rendez-vous était donné et fixé au 23 Septembre 2018 à 10h00'.

Ledit rendez-vous n'était pas pris au siège de **FdU**. Mais plutôt, Monsieur **Stefano LENTATI**, Chargé des Projets, avait préféré que cette rencontre ait lieu à **Turin**, dans l'un des locaux favorables qui nous a été présenté par les organisateurs de **Slow Food International** pour la **Biodiversité** lors des événements de **Terra Madre Salon du Gout 12^{ème} édition 2018**.

Tous les entretiens étaient très intéressants et émouvants que nous avons eus avec Monsieur **Stefano LENTATI** et Moi-même. Une parole d'honneur et de confiance qui m'avait été donnée par ce dernier en me disant avec conviction que **l'AVOLAR** et **FdU** travailleront ensemble sans doute. Le premier projet avait déjà été introduit auprès de **FdU** pour la recherche de fonds auprès des bailleurs de fonds Italiens.

Ici, nous tenons à rappeler que **Fratelli dell'Uomo** travaille déjà longtemps au sein du Continent Africain en général et tout spécialement à l'Est de la République Démocratique du Congo pour plusieurs années. Donc, **l'AVOLAR** serait la première structure de ramener **Fratelli dell'Uomo** dans la province du **Kongo Central**, à **Mbanza-Ngungu** en particulier.

Nous prions que cette promesse ferme qui m'avait été donnée personnellement à **Turin** lors de notre réunion de travail d'ensemble, produira de bons fruits pour la matérialisation effective de notre partenariat entre les deux ONG.



ELVIS MBIYA TEKADIOMONA ET STEFANO LENTATI A TURIN, EN ITALIE

b) IfP : Incontro Fra i Popoli (Rencontre parmi les Peuples) à Cittadella

Après la visite de Monsieur **Michele GUIDOLIN**, Directeur des Projets de cette ONG Italienne du **03 au 04 Février 2018** à **Mbanza-Ngungu**, quelques mois plus tard connaissant mon programme de voyage en **Italie**, sur notre demande, **l'IfP** nous avait envoyé une lettre de prise en charge supplémentaire et tous les documents nécessaires pour l'obtention du visa.

Enfin, me voici cette fois là le **25 Septembre 2018** à **Cittadella**, dont le président de **l'IfP**, en la personne de Monsieur **Leopoldo** était venu me chercher à la gare du train de **Cittadella** ce soir là avec sa voiture comme direction bureau de **l'IfP** pour quelques minutes et enfin, j'ai été laissé dans une famille où j'étais logé en bonne et due forme. A 20h30' du même 25 Septembre avant d'aller dormir, j'étais encore invité dans une conférence qu'**l'IfP** avait animé jusqu'à 22h30'. Franchement, j'étais épuisé ce soir là à cause de la grande fatigue du long voyage, c'est-à-dire

de Turin à Cittadella. Comme il était question de passer seulement trois jours soit du **25 au 27 Septembre 2018**, donc la notion du temps était au rendez-vous pour nos échanges.

Par ailleurs, le président de l'**IfP** avait fait une présentation détaillée de l'organisation. Il m'avait été demandé de faire la présentation de l'**AVOLAR** de façon détaillée, chose faite. Les échanges étaient axés dans toutes les directions pour mieux cadrer notre partenariat. Les espoirs sont au rendez-vous pour le projet à présenter auprès de l'**Eglise Vaudoise** dont le projet est celui de la promotion de Jardins Scolaires dans 4 écoles de Mbanza-Ngungu au mois de Décembre 2018 et dont nous attendrons la suite qui nous sera réservée face à ce dossier.

Par conséquent, nous avons consolidés nos entretiens sur notre programme de parrainage (Soutien à Distance) avec l'**IfP** qui a accepté ce volet chez nous à l'**AVOLAR**. En cela, **IfP** m'avait payé un montant de 460 USD pour les deux premiers enfants qui ont trouvé les parrains et/ou les bienfaiteurs.

Par ailleurs, une fiche a été traduite en français et signée par moi-même relativement pour le parrainage (Soutien à Distance). Il y avait aussi sur la table la question d'envoi des stagiaires Italiens par **IfP** à l'**AVOLAR**. Mais il reste le moment venu de tout mettre au clair pour une bonne définition de l'applicabilité du système qui sera mis en place par les parties. Mais toutefois, pour leur séjour, un montant minimal était fixé et accepté par les parties.

Le **27 Septembre 2018** et dernier jour de travail avec **IfP**, il était question de finaliser tous les points possibles relativement à notre partenariat, suivi de différents conseils ont été donnés afin de bien suivre la bonne conduite sur le principe de partenariat commun entre **AVOLAR** et **IfP**.



ELVIS MBIYA EN REUNION DE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES DE L'IfP A CITADELLA



DANS LE BUREAU DE L'IfP



DEVANT LE BUREAU DE L'IfP

c) ACQUIFERA : Acquifera à Florence /Firenze

Le **28 Septembre 2018**, départ de Cittadella et arrivée à la gare centrale de **Florence (Firenze)**, le Vice-président en la personne du Professeur **Nicola PERILLI** était déjà là pour m'accueillir avec sa voiture. Direction, le bureau de l'**ONG ACQUIFERA** pour rencontrer Monsieur **Carlo GIANCCOMELLI**, le Directeur de cette ONG Italienne. Un entretien qui avait duré longtemps pour la question de notre partenariat en général et de notre projet d'aménagement des sources d'eau potable dans quelques villages du Territoire de **Mbanza-Ngungu** et de **Songololo**.

Plusieurs questions étaient abordées sur le développement de notre collaboration entre nos deux organisations **ACQUIFERA** et **AVOLAR** pour un partenariat serein et durable. Il a été décidé de mettre sur pieds en début de l'année 2019 un protocole d'accord de partenariat qui sera signé entre **ACQUIFERA** et l'**AVOLAR**.

d) TERRA DELL'ETRURIA : Coopérative Agricole à Donoratico

Le même **28 Septembre 2018**, départ pour Donoratico pour aller visiter une coopérative agricole très bien structurée et développée de la région. Cette coopérative agricole transforme tous les produits locaux en termes des technologies appropriées. Un entretien très développé que nous avons eu entre Messieurs **Massimo CARLOTTI**, président de ladite coopérative agricole au nom de **Terra dell'Etruria**, **Nicola PERILLI**, Vice-président d'**ACQUIFERA** et Professeur de Géologie à l'**Université de PISA (UNIPISA)** et moi-même. Il y a une certaine possibilité qui se dessine pour la mise en place d'un partenariat sous différentes formes de coopération avec la Coopérative Agricole. Pour l'instant, nous continuons le pourparler entre nos deux organisations en laissant le temps au temps sur les termes de référence qui nous seront envoyés.

e) UNIPISA : Université de Pisa à Pisa

Le **29 Septembre 2018**, départ pour une visite de travail à l'**Université de PISA**. Bien que le samedi ne travaille pas mais une exclusivité était faite pour moi pour un rendez-vous ferme avec les Autorités de l'Université, chose réalisée. Plusieurs choses étaient discutées entre l'**UNIPISA** dans le domaine de la géologie avec les ressortissants de la **RDC** notamment avec les membres de l'**AVOLAR** qui pourront bénéficier certaines facilités pour la formation soit de longue durée soit de courte durée.

Ensuite, il y a aussi certaines activités que l'**Université de PISA** aimerait réaliser avec l'**AVOLAR** en **RDC** entre autres certaines conférences, ateliers, forums et autres selon le temps et les circonstances, par exemple l'envoi des étudiants à l'**AVOLAR** pour leurs travaux de recherches, etc.

A cet effet, pour le premier partenariat, il est envisagé la tenue de la conférence provinciale qui sera organisée entre février et mars 2019 à **Mbanza-Ngungu** dont l'**AVOLAR** et **APROVEMAC** Matadi seront les organisateurs principaux. L'**UK**, **PAPAKIN**, **BATILDE** Kinshasa sur la **préservation de la Biodiversité** dans le **Kongo Central**. L'Ambassadeur de l'Italie et le Gouverneur de province y prendront part en tant que l'invité d'honneur à cette conférence.

f) RENCONTRE : Une rencontre privée à mon Beau-frère à Milan Malpensa

Le **30 Septembre 2018**, départ de **PISA** pour **Milan Malpensa**, et accueilli par mon Beau-frère à la gare centrale de Milan Malpensa avec grand plaisir car s'était la fin de ma mission en Italie qui allait du **18 Septembre au 1 Octobre 2018**. Un séjour court réussi mais avec un travail de sous pression. Aussi, bien heureusement qu'en RDC nous sommes déjà bien habitués à travailler sous pression, sinonEnfin, départ de Milan Malpensa le **1^{er} Octobre 2018 à 21h15'** et arrivée à l'Aéroport International de N'djili à Kinshasa le **02 Octobre 2018 à 12h00'**.

3.10. VISITE ET DELEGATION DES PARTENAIRES DE L'AVOLAR A MBANZA-NGUNGU

Comme nous en avons l'habitude chaque année, l'**AVOLAR** reçoit toujours les différentes visites et délégations de ces partenaires qui viennent de différents pays du monde.

3.10.1-ONG ACQUIFERA ET UNIPISA DE L'ITALIE

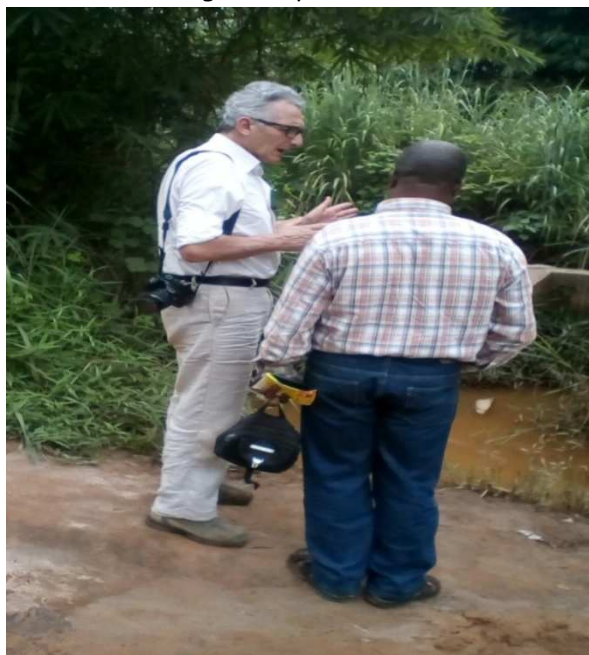
Du **23 Janvier au 06 Février 2018**, nous avons reçu la visite de **Monsieur Nicola PERILLI**, Vice-président de l'**ONG ACQUIFERA** et Professeur de Géologie à l'Université de **PISA** en **Italie**.

La mission principale de ce dernier était de venir à la rencontre des autorités de l'**AVOLAR**, discuter sur plusieurs points relatifs à la mise en place d'un éventuel partenariat durable entre **ACQUIFERA**, **UNIPISA** et l'**AVOLAR** pour la concrétisation d'un partenariat tripartite durable avec les trois organisations.

Cette visite était tellement encourageante de voir le dynamisme de l'**AVOLAR** sur le terrain et ses capacités d'intervention en matière des projets de développement au bénéfice des communautés de base.

Pendant son séjour, plusieurs visites de terrain ont été réalisées pour se rendre compte de la nature de nos activités de terrain. Ensuite, il a profité de rencontrer l'**ONG APROVEMAC** et le Ministre Provincial de l'Agriculture, Développement Rural, l'Environnement et Conservation de la Nature tous basés à **Matadi**, le Chef-lieu de la Province du **Kongo Central**.

Toutefois, il est à noter aussi que l'**Université Kongo (U.K)** et le projet **PAPAKIN** basés à **Mbanza-Ngungu** étaient également au centre de plusieurs entretiens et discussions dont le but est d'ouvrir une grande porte à l'**U.K** vers l'**UNIPIISA** pour un partenariat entre deux Universités.



NICOLA PERILLI ET ELVIS MBIYA DANS LE VILLAGE MAYABI / NZUNDU



VISITE DES REALISATIONS DE L'AVOLAR DES POINTS D'EAU

3.10.2-ONG IfP DE L'ITALIE

Du 03 au 04 Février 2018, nous avons reçu la délégation Italienne, en la personne de Monsieur **Michele GUIDOLIN**, Directeur des Projets de l'**ONG IfP (Incontro fra i Popoli)** de l'Italie. La mission de ce dernier était pour venir vivre premièrement l'existence réelle et effective de l'**ONG AVOLAR** établie à **Mbanza-Ngungu** et éventuellement visiter quelques réalisations de l'**AVOLAR** sur le terrain.

Ensuite, discuter de la possibilité d'une coopération et/ou de partenariat entre **IfP** et l'**AVOLAR**. Franchement, tous nos échanges pendant le court séjour de ce dernier étaient vraiment fructueux et prometteurs.

Bref, en son retour en **Italie**, un temps plus tard soit le **8 mars 2018**, la Journée Internationale des Femmes, nous étions notifiés par le Directeur des Projets pour nous informer officiellement que l'**AVOLAR** était acceptée comme partenaire de l'**IfP** au cours de leur réunion du Conseil d'Administration, nouvelle encourageante pour l'**AVOLAR**.



ELVIS MBIYA ET MICHELE GUIDOLIN AU CENTRE ZOLA NSI -AVOLAR A BOKO



ELVIS MBIYA, MICHELE GUIDOLIN ET GRACE NDONGALA DEVANT L'AVOLAR



EN ROUTE POUR LA VISITE DU CENTRE ZOLA NSI - AVOLAR, ELVIS ET MICHELE.

3.10.3-ASSOCIATION ELIKIA DE L'AURTICHE

Du 24 au 25 Mai 2018, nous avons reçu à l'AVOLAR une délégation Autrichienne, en la personne de Mme **Hermine MOSER** de l'ONG dite **ELIKIA** en sigle de l'Autriche. Cette dernière a été orientée, dirigée et accompagnée par Monsieur **Claude KUWELA**, Coordonnateur de l'ONG **CAD** de Kinshasa, partenaire de direct Association **ELIKIA**.

Derrière Monsieur **Claude KUWELA** et **Hermine MOSER**, une délégation de trois autres personnes faisaient parties de cette visite entre autres Mesdames **Dorcas**, **Solange LABILA** et Monsieur **Armand**.

La présence de Mme **Hermine MOSER** avait pour mission de réaliser une formation tripartite entre le Collectif des Associations pour le Développement (**CAD**) de Kinshasa, Association **ELIKIA** d'Autriche et Association des Volontaires pour l'Autopromotion Rurale (**AVOLAR**) de **Mbanza-Ngungu**.

Néanmoins, cette formation avait eu lieu en date du **25 Mai 2018** de 9h00' à 17h00' dont le thème était : « **Les notions d'introduction de la réflexologie plantaire, le plancher pelvien et le mouvement de Kinesthésique** » pour la promotion de cette branche au sein des activités de l'**AVOLAR** en termes de l'innovation.

Enfin, au total 32 femmes étaient bénéficiaires de ladite formation. A l'issue de cette formation, les certificats de participation étaient délivrés aux participantes.



EN PREPARATION POUR LA REMISE DES BREVETS DE PARTICIPATION POUR LES 32 PARTICIPANTES. QUI SONT DEBOUT, SOLANGE LABILA ET HERMINE MOSER POUR LE COMPTE DE MIA. ENSUITE, ELVIS MBIYA, FIFI DIFUANA ET CLARA MAZOLA POUR LE COMPTE DE L'AVOLAR.



CETTE FORMATION AVAIT EU LIEU DANS LA RESIDENCE DU SECRETAIRE GENERAL DE L'AVOLAR.



MME HERMINE MOSER EN SEANCE PRATIQUE AVEC LES FEMMES



3.10.4-MADAME WERA LASCHENKO DE LA SUISSE

Du **20 Octobre au 08 Novembre 2018**, l'**AVOLAR** avait reçu une délégation magique et extraordinaire Suisse à l'occurrence de Madame **Wera LASCHENKO**. Depuis 15 ans de partenariat jour pour jour sans rupture de travailler ensemble, finalement, c'est le grand jour miraculeux de la première visite de Madame **Wera LASCHENKO** chez nous en **RDC** et plus précisément dans la ville de **Mbanza-Ngungu**.

Notre partenariat avait commencé en **Mars 2003** jusqu'à ce jour, basé sur une relation de conscience, de générosité, d'amour et surtout bien entendu de confiance mutuelle entre l'**AVOLAR** et Madame **Wera LASCHENKO**. C'est rare et encore moins très rare pour la durée de partenariat entre une personne physique et une personne morale pour les divers appuis accordés à l'**AVOLAR** dans le temps comme dans l'espace du présent partenariat.

Pour ce faire, ses différentes aides d'ordre financiers sont focalisées vers les personnes vulnérables en général et pour les parrainages des orphelins et autres enfants vulnérables (**OEV**) pour un Soutien à Distance à **Mbanza-Ngungu**. Cette dernière était très encouragée de nous

rencontrer personnellement, vivre et travailler ensemble pendant son séjour chez nous à **Mbanza-Ngungu**.

En cela, plusieurs points ont été discutés tout au long de son séjour relatif à la durabilité de notre partenariat.

A ce titre, cette visite à **Mbanza-Ngungu** l'a permis de très bien cerner et comprendre les conditions et l'environnement dans lesquels **AVOLAR** travaille au quotidien avec ses nombreux défis à relever à **Mbanza-Ngungu** et ses environs en évaluant les points forts et faibles de notre partenariat face à nos activités spécialement de parrainage avec les enfants vulnérables. Notre site de **Boko** au nom de **CENTRE ZOLA NSI**, en français, **CENTRE AIMER LE PAYS** a été visité par elle. Cette dernière a bien compris les différents projets dont nous voudrions réaliser sur cette étendue de terre dans le cadre de l'autofinancement durable de l'**AVOLAR**. Ledit terrain nous avait été acheté par elle depuis l'année 2013 que nous voudrions remercier beaucoup en passant pour cet amour immense et cette générosité non mesurable.

Dans le cas de la visite des écoles, elle avait été marquée par une école de l'**ONG AJOCE** dont l'accueil était magnifiquement excellent symbolisé par les chants. Quelques deux chansons étaient chantées par les élèves en son honneur et un discours en termes de mémo était lu pour exprimer leurs sentiments de besoins et de recevoir un partenaire au sein de leur école.

En conclusion, pour mieux accompagner les multiples efforts de l'**AVOLAR**, elle a pris la décision de quitter la forme physique en forme morale en créant une **Association Sans But Lucratif** de droit Suisse dite : « **AMIS DES ENFANTS DU CONGO-KINSHASA** » dont le but principal est de soutenir les enfants vulnérables et leurs familles à **Mbanza-Ngungu** et ses environs. Les objectifs spécifiques sont les suivants : financer les frais scolaires, alimentation scolaire, assistance médicale, soutien vestimentaire et les activités culturelles et d'autres projets ponctuels en faveur des enfants et leurs familles.



LA VISTE DE MLE WERA LASCHENKO DANS LES ECOLES DU QUARTIER LOMA



LECTURE DE MEMO POUR UN ELEVE D'AJOCE ET VISITE D'UNE FAMILLE VULNERABLE



VISITE DE L'ONG AJOCE ET LE CENTRE ZOLA NSI - AVOLAR A BOKO



VISITE DE L'ECOLE E.P.1 LOMA ET DEBOUT DEVANT LE BUREAU DE L'AVOLAR



EN REUNION A KINSHASA ENTRE AUTRES ELVIS, SOLANGE, BASTILLE WERA ET JOLANDA



EN VISITE AU JARDIN BOTANIQUE DE KISANTU AVEC WERA, ELVIS, MALOU ET ROGER



POUR LES CIVILITES AUPRES DE CHEF DE DIVISION UNIQUE A MBANZA-NGUNGU



EN VISITE AU MUSE NATIONAL A KINSHASA, KITAMBO

IV. MOYENS MIS EN OEUVRE

Les moyens mobilisés pour la mise en œuvre des initiatives sont de trois ordres, à savoir : humains, matériels et financiers.

4-1. Moyens humains

Les ressources utilisées par l'AVOLAR pour la mise en œuvre de son programme regroupent aussi bien des cadres de conception, des agents d'exécution que des agents d'entretien.

Ainsi, treize (13) employés à temps plein dont 3 avec CDI et 10 autres avec CDD se sont déployés pour une exécution correcte des actions inscrites dans le programme d'activités au titre de l'année 2018.

Le Personnel de l'Equipe Exécutive :

1. Elvis MBIYA TEKADIOMONA : Secrétaire Général
2. Rose MAZOLA MUMPIA : Chargée de Parrainage, Soutien à Distance
3. Willy YENGO SOLA : Chargé des Eau, Hygiène et Assainissement
4. Alphonse TOVO TUYANGALELE : Documentaliste
5. Jean MANSASA : Responsable du Centre d'Apprentissage Professionnel
6. Roger MAMBUENE MBUNGA : Secrétaire Administratif et Financier
7. Baby LONGO-wa-LONGO : Chargé des Technologies Appropriées
8. Fifi DIAFUANA DOKOLO : Secrétaire - Caissière
9. Antoine MPUKUTA BOMBOKO : Chargé de la logistique

Personnel d'Appoint :

1. Prosper BIAYOKAKANA : Gardien
2. Emmanuel DIEYAVANGA MBONZA : Gardien
3. LUZOLO BAVUMISA : Gardien
4. YEKINI MITOTUKIDI : Gardien
5. Sembade NSIMBA MPUKUTA : Entretien
6. NSIMBA MAKENGO : Entretien

4-2. Moyens matériels

a) *Une parcelle, sise Route Chinoise n° 07 avec trois grands bâtiments qui contiennent 13 locaux :*

- ✓ Un bureau de la coordination avec un centre de documentation et d'information ;
- ✓ Un centre d'apprentissage professionnel en coupe et couture ;
- ✓ Une meunerie de transformation des produits agricoles locaux ;
- ✓ Une boutique de vente d'intrants + book shop ;
- ✓ Un Centre Zola Nsi (avec un terrain de 3,5 ha) pour les diverses activités agricoles et autres.

b) Matériels roulants

- Une Jeep Toyota Hilux 4x4 pour les activités de terrain (très amortie en circulation).
- Deux Moto Yamaha D.T. 125
- Cinq vélos pour les activités de terrain (très amortis en circulation).
- Une voiture Mercedes 190 E pour la coordination (déclassée en Décembre 2018).
- Une voiture Mercedes 230 pour la coordination (déclassée en Décembre 2018).

c) Matériels de production et d'exploitation

- ❖ Quatre ordinateurs PC
- ❖ Cinq ordinateurs portables connectés à l'Internet
- ❖ Deux appareils photos numériques
- ❖ Trois photocopieuses
- ❖ Deux scanners
- ❖ Une caméra
- ❖ Des mobiliers du bureau

4-3. Moyens financiers

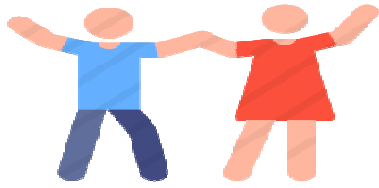
Les moyens financiers en vue de réaliser ce *programme 2018* ont été mobilisés grâce aux cotisations de membres, aux activités d'autofinancement et aux diverses subventions locales et l'extérieures reçues par les biais de projets financés.

A cet effet, pour les détails éventuels en cas de besoin, *veuillez s'il vous plait procéder à une simple demande dudit Rapport financier 2018.*

En ce qui concerne les références de nos partenaires traditionnels, nous citons par le présent rapport seulement *les partenaires extérieurs* qui sont classifiés de la manière ci-après :

- 1- Kinderfreunde von Kongo-Kinshasa, à Berne, en Suisse ;
- 2-World Vision (WV), Kinshasa, RDC ;
- 3-Association Schuman Trophy, à Bruxelles, Belgique ;
- 4-Ingénieurs Sans Frontières (ISF), à Bruxelles, Belgique ;
- 5-Fondation Slow Food (FSL), à Bra, en Italie ;
- 6-Incontro fra i Popoli (IfP), à Citadella, en Italie.

Les sigles et logo de partenaires cités ci-haut :



Kinderfreunde von Kongo-Kinshasa



Incontro fra i Popoli



V. CONCLUSION FINALE

Cette **année 2018** s'est caractérisée par une grande turbulence sociopolitique liée aux retombées de la Perestroïka en Afrique ce qui fait sérieusement ébranlés avec comme corollaire des tentions sociales quasi permanentes.

Malgré cet environnement hostile, l'esprit d'auto-promotion a marqué des points sur le terrain tant au niveau des appuyés que des appuieurs. Les différentes activités ont été réalisées au niveau de l'**AVOLAR**, bien que non en conformité avec les prévisions. Elles ont permis d'exploiter les acquis des années passées, de prospecter de nouvelles pistes de travail et de dégager quelques stratégies d'action. En général, les outils, méthodes et moyens à utiliser dans l'avenir pour l'analyse et accompagnement de structuration et la consolidation des organisations de base, doivent être adaptés à l'environnement politico-socio-économique et à la dynamique paysanne du moment.

Etant donné que le travail sur le terrain s'avère plus grand et encore plus difficile pour l'avenir suite au départ des partenaires exogènes et aux difficultés de fonctionnement connues par certains partenaires locaux, de nouvelles stratégies sont nécessaires au niveau de l'organisation institutionnelle et de la réalisation des activités.

A cet effet, que tirer comme conclusion aux activités de cette période 2018. D'abord nous réjouir du travail accompli, malgré les difficultés, et exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui se sont engagés. Exprimer aussi notre gratitude à Dieu qui a donné aux uns et aux autres la force et le courage de persévérer à l'engagement pris pour défendre les droits des minorités de voix sans voix.

Que tous nos partenaires sans distinction trouvent ici notre profonde gratitude et reconnaissance pour vos efforts et apports pour nous accompagner dans la réalisation de nos activités en République démocratique du Congo.

Fait à Mbanza-Ngungu, le **25 Janvier 2018**.

Devise :

...Commence !!!

**Et l'impossible deviendra possible car les petites choses
deviennent les grandes choses.**